Cahier des Clauses Techniques Particulières

OBJET DU MARCHE :

Prestations de nettoyage du Campus Marseille de l'AFD.

Numéro de consultation n°CAM-2026-0356

SOMMAIRE

Table des matières

Présentation générale du marché 3
- **Objet du marché** 3
- **Objectifs poursuivis par le Client** 4
- **Obligations du Titulaire** 4
- **Décomposition du présent marché** 4

Description des prestations 5
- **Organisation** 5
- **Matériels et produits** 5
- **Résultats attendus, consignes** 6
- **Plan des locaux** 10
- **Protections périodiques féminines** 12
- **Fournitures & consommables** 12
- **Plages horaires et périodes de vacances, fermeture du site** 12
- **Local mis à disposition** 13

RSE – Engagements du titulaire 13

Présentation générale du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de nettoyage pour les locaux de CAMPUS Groupe AFD Marseille.

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont définies dans le présent CCTP.

Objet du marché

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance… Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

CAMPUS Groupe AFD est situé dans l'immeuble Les Docks, Atrium 10.3, 10, place de la Joliette 13002 MARSEILLE.

Il a une superficie de 1525m², abrite 24 collaborateurs et reçoit en moyenne 14 visiteurs par jour dans le cadre des activités de formation (période de référence 2025).

CAMPUS Groupe AFD est destiné à un usage de bureau et soumis au Code du Travail. Il est occupé sur 2 niveaux R+4, R+5. Il est composé de Hall d'accueil, Bureaux administratifs, salles de formation, bureaux de direction, bureaux mis à disposition des partenaires, salle club et cafétéria

Le présent marché a pour objet d'accueillir au mieux les visiteurs du Client et de participer au bien-être au travail des collaborateurs en confiant à un Titulaire l'entretien des locaux et de la vitrerie dans les conditions du présent CCTP.

Le présent CCTP définit les conditions techniques du marché, par lesquelles le Client confie au Titulaire le maintien de la propreté et de l'hygiène des locaux concernés.

Il fait partie intégrante du marché.

Il regroupe toutes les prestations intellectuelles, techniques et matérielles nécessaires à la réalisation des prestations dans les conditions économiques, techniques et sociales optimales.

Objectifs poursuivis par le Client

Par le présent marché, le Client souhaite s'appuyer sur un Titulaire capable :

- D'assurer une continuité et une qualité de service par l'application de processus définis, souples et adaptés (nettoyage et/ou désinfection) ;
- D'assurer la sécurité des prestations ;
- D'assurer un suivi de la prestation, ainsi que des rapports détaillant le niveau de service du Titulaire.

L'exécution du marché est soumise aux conditions techniques décrites dans le présent CCTP, définissant l'ensemble des prestations à réaliser et les équipements et matériels à entretenir.
Sans préjuger de la description des tâches détaillées dans les articles du CCAP et du présent CCTP, le Titulaire est responsable, tous les jours, de ses obligations contractuelles.

Obligations du Titulaire

Toutes les prestations prévues dans le cadre du présent marché sont exécutées sous l'entière responsabilité du Titulaire, par un personnel spécialisé et habilité à intervenir pendant la durée du marché.

Le Titulaire doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations définies dans le présent CCTP.

Il s'oblige à informer le Client, sans délai, de toute difficulté rencontrée dans l'exécution des prestations de nature à retarder ou à compromettre cette exécution.

A ce titre, il appartient au Titulaire de prendre connaissance de toute contrainte et de toute information nécessaire à la bonne exécution des prestations

Le Titulaire fournira tous les conseils et mises en garde utiles pour permettre la bonne exécution des prestations du présent marché. Cette obligation est effectuée sans surcoût.

Décomposition du présent marché

Le présent marché est conclu à prix forfaitaire annuel.

Description des prestations

Organisation

Il appartient au Titulaire, dans le cadre de son obligation de résultats, d'assurer l'ensemble des prestations nécessaires au maintien de l'hygiène et de propreté du Site. Le Titulaire organise ses propres équipes en conséquence, en accord préalable avec le Client afin de répondre à toute contrainte propre à l'exploitation générale du Site.

L'équipe du Titulaire intègrera ainsi :

- Un encadrement hors Site (interventions ponctuelles).
- Un encadrement et des contrôles réguliers sur Site.
- Des équipes complémentaires pour les tâches complémentaires (BPU)

L'équipe sera organisée pour une gestion de ses actions comprenant des tâches récurrentes

Cette démarche fera l'objet, lors de la période de prise en charge et pour spécification de la méthodologie définitive d'une étude exhaustive soumise à l'approbation du Client. Elle doit conduire à l'optimisation et la rationalisation des tâches, concourant à un service étendu là où cela est nécessaire (à contrario d'un service systématique).

Matériels et produits

En complément des exigences citées au présent CCTP, le Titulaire tiendra compte des remarques suivantes :

- La mécanisation est préconisée dans la mesure où elle est compatible avec la qualité des prestations.
- Les appareils doivent satisfaire aux règlements de sécurité et de prévention des accidents, être adaptés au besoin (monobrosses avec spray intégré notamment), en excellent état de fonctionnement, être antichocs et silencieux.
- Les appareils du titulaire doivent être conformes aux normes et à la règlementation
- Le Titulaire maintiendra une attention constante vis à vis de l'utilisation des prises ménage (non arrachement).
- Les appareils roulants devront être munis de roulettes caoutchoutées et ne devront détériorer ni les sols ni les parois verticales.
- Les produits de nettoyage et d'entretien ne devront ni être corrosifs, ni émettre de vapeur pouvant provoquer des dommages.
- Le choix et **la liste des produits seront inscrits dans la démarche globale QSE** (nature, provenance, origine, potentiel d'hydrogène, composants, biodégradabilité des éléments tensio-actifs,…). Ils devront être **éco-compatibles et biodégradable à 100%.**
- Le Titulaire tiendra compte, pour l'exécution de ses tâches, des consignes élémentaires vis à vis du nettoyage (respect des locaux interdits, non encombrement des zones d'évacuation, précautions d'emploi des matériels électriques,…).
- Le Titulaire veillera aux économies d'énergie correspondant à ses fonctions (éclairage aux seuls besoins, fermeture des ouvrants extérieurs, des portes, des lumières après interventions, limitation des consommations d'eau,…).

Résultats attendus, consignes

Fréquence minimale	Prestation	Méthode / Consignes	Produits / Matériel (indicatif)	Contrôle / Résultat attendu	Exclusions / limites
Locaux sensibles : Sanitaires · Douche - Restauration - Cuisine - Salles café & détente					
J	Sols : lavage (méthode zoning propre/sale) avec produit adapté au revêtement	Du fond vers la sortie ; balisage sol glissant obligatoire ; désinfecter après chaque passage	Franges ; seaux double bac ; autolaveuse si surface suffisante	Sol sans traces ; pas de résidu collant ; hygiène visuelle et olfactive ; Sol non glissant	
J	Vidage et remplacement sacs poubelles sanitaires + essuyage humide désinfectant des contenants	Évacuer déchets ; essuyage humide désinfectant du contenant et du pourtour	Chariot; sacs adaptés par flux ; lavettes code couleur	Aucun débordement ; pas d'odeur ; propreté visuelle	Pas de tri fin dans les corbeilles
J	Nettoyage + désinfection : cuvettes WC, abattants, lunettes, urinoirs, lavabos, douches	Appliquer détergent-désinfectant écolabellisé ; respecter le temps de contact ; rinçage si requis ; balisage sol glissant	Désinfectant écolabellisé (HQE/OsmoZ) ; brosses WC ; microfibres code couleur	Surfaces sans traces ; hygiène conforme ; absence d'odeur	Intérieur armoires/casiers exclu
J	Nettoyage + désinfection des points de contact (poignées, verrous, tirants chasse d'eau, interrupteurs, robinets/mitigeurs)	Essuyage humide avec désinfectant ; insister sur actionneur manuel	Lavettes ; pulvérisateur	Aucune trace ; contact propre et désinfecté	
J	Réapprovisionnement des distributeurs sanitaires (**papier hygiénique, savon, essuie-mains)**	Contrôle à chaque passage ; remplacer avant vide ; vérifier fonctionnement	Stocks en local ménage	Distributeurs jamais vides pendant les heures d'ouverture	**Distributeurs savon fournis par Titulaire (location, installation, maintenance)**
H	Réapprovisionnement des distributeurs de protections menstruelles féminines	Complément stock dans chaque distributeur si besoin	Tampons et serviettes ;	Un distributeur fourni et posé par le titulaire avant 1 mois ; Distributeurs jamais vide	
J	Gestion et vidage des conteneurs de protection hygiéniques féminines usagées	Vérifier état ; vider ; nettoyer, désinfecter ;	Conteneurs hygiéniques ; désinfectant ; sacs	Conteneurs propres et fonctionnels	
J	Nettoyage et désinfection des miroirs, robinetteries et appareils de distribution	Essuyage humide ; détartrage si nécessaire	Microfibres ; produit vitres ; détartrant écolabellisé	Surfaces brillantes sans traces ni calcaire	
J	Démarrage lave-vaisselle (programme court), vidage et rangement	Vider, nettoyer et entretenir le lave-vaisselle selon préconisations fabricant ; assurer l'approvisionnement produit	Produit lave-vaisselle adapté. chiffons	Lave-vaisselle vide, cuisine rangée, vaisselle propre	Pas de vaisselle de cuisson, casseroles, poêle ou autre ;
J	Nettoyage des fontaines à eau : façade, égouttoir, désinfection/nettoyage des bidons d'évacuation	Essuyage extérieur ; désinfection égouttoir ; vidange bidon si applicable	Microfibres ; désinfectant ; seau	Fontaines propres et hygiéniques	Maintenance technique : prestataire dédié

Fréquence minimale	Prestation	Méthode / Consignes	Produits / Matériel (indicatif)	Contrôle / Résultat attendu	Exclusions / limites
J	Nettoyage des machines à café : façades, égouttoir + vidage et enlèvement du marc de café pour recyclage (sac transparent dédié)	Essuyage façade ; vidange marc dans sac transparent spécifique pour recyclage	Microfibres ; détergent ; sacs transparents spécifiques marc de café	Machines propres ; marc correctement collecté et recyclé	Maintenance et intérieur machine : prestataire dédié
J	Nettoyage réfrigérateurs	Essuyage humide ; traitement souillures alimentaires	Microfibres ; détergent multi-surfaces	Pas de souillure, surfaces sans traces ; hygiène alimentaire garantie	
H	Détartrage renforcé robinetteries + désincrustation joints sanitaires	Action anticalcaire ciblée ; rinçage soigneux ; essuyage final	Produit anticalcaire écolabellisé ; microfibres	Pas de tartre visible ; joints propres	
H	Dépoussiérage / nettoyage grilles de ventilation et extraction (accessibles)	Dépoussiérage puis essuyage humide si nécessaire	Brosse douce ; microfibres	Grilles sans poussières	Grilles > 2 m : accès sécurisé requis
H	Nettoyage et désinfection des plans de travail et électroménager Intérieur y compris	Essuyage humide ; désinfection points de contact ; traitement souillures alimentaires	Microfibres ; détergent multi-surfaces ; désinfectant	Surfaces sans traces ; hygiène alimentaire garantie	
H	Nettoyage et désinfection des poubelles sanitaires (lavage, désinfection)	Lavage au désinfectant ; rinçage ; séchage	Désinfectant ; brosse ; seau	Poubelles désinfectées sans odeur	
H	Dépoussiérage des tuyauteries accessibles dans les sanitaires	Dépoussiérage à sec + essuyage si nécessaire	Plumeau ; microfibres	Sans poussière visible	
M	Nettoyage approfondi et détartrage renforcé des appareils sanitaires	Action approfondie anticalcaire ; désinfection renforcée ; rinçage	Produit anticalcaire concentré ; éponge	Appareils brillants ; tartre éliminé	
A	Décapage / protection et remise en état des sols des sanitaires (selon revêtement)	Selon protocole revêtement ; neutralisation ; remise en protection	Monobrosse ; décapant compatible revêtement ; émulsion ou protection	Sol remis en état ; brillance homogène ; protection reconstituée	Hors zones encombrées ou inaccessibles

Points de vigilance : Les réfrigérateurs, et machines à café peuvent se situer dans d'autres locaux

Le lave-vaisselle n'est pas à remplir : démarrage programme rapide à l'arrivée, vidage en fin de service

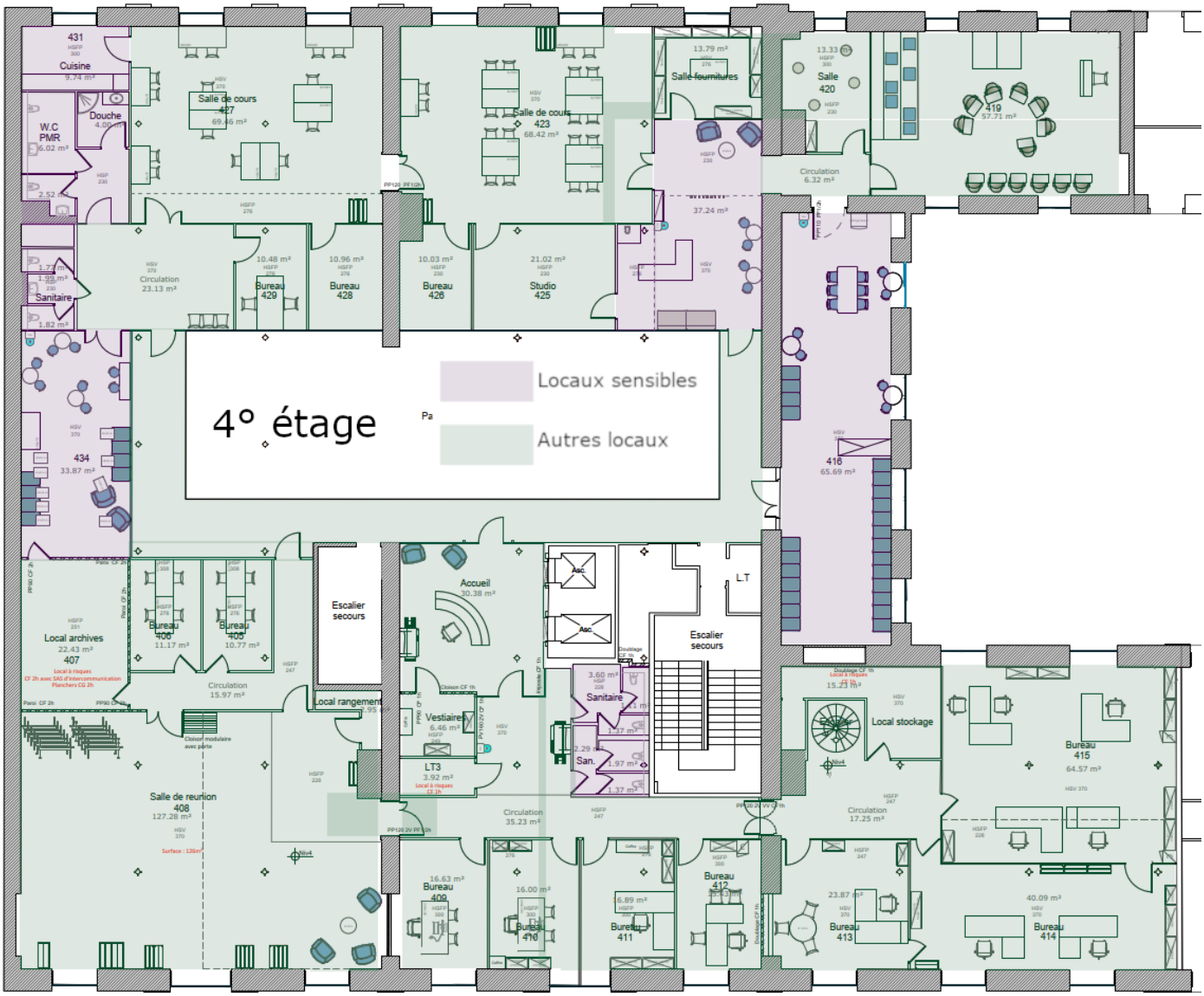
Protections féminines menstruelles : tampons sans applicateur, et serviettes biologiques, sans plastique, sans parfum et hypoallergéniques. 2 distributeurs à fournir au 4° étage

Fréquence minimale	Prestation	Méthode / Consignes	Produits / Matériel (indicatif)	Contrôle / Résultat attendu	Exclusions / limites
Tous les autres locaux					
BH	Sols : aspiration/balayage humide + lavage selon revêtement	Adapter au revêtement ; attention zones accueil	Autolaveuse/monobrosse selon sol	Aspect net ; pas de traces	
H	Traitement traces de doigts sur portes / cloisons vitrées de proximité + accès	Pulvérisation sur lavette microfibre ; essuyage ; contrôle visuel immédiat	Produit vitres écolabellisé ; microfibres ; raclette	Vitrage sans traces	
BH	Dépoussiérage humide des banques d'accueil et mobiliers accessibles (tables basses, fauteuils non tissus)	Uniquement surfaces dégagées ; pas de déplacement effets personnels ni matériel PC	Microfibres ; détergent doux	Surfaces propres sans traces	Postes informatiques exclus
BH	Nettoyage des assises (tissu, PVC, cuir, bois) et dossiers des chaises/fauteuils des espaces de réception et salles de réunion	Essuyage ou aspiration selon matière ; détachage localisé si besoin	Microfibres ; aspirateur ; détachant tissu adapté	Assises propres et présentables	
BH	Coursives niveau 4 aspiration/balayage humide + lavage	Adapter au revêtement	Microfibres ; aspirateur ; autolaveuse	Aspect net ; pas de traces	
J	Ramassage et collecte des gobelets et bouteilles jetables et usagés sur tables des salles de réunion et de formation	Ramassage systématique en tant que besoin	Sac poubelle ; chariot	Salles nettes et opérationnelles	
J	Gestion des déchets	Vider, nettoyer les différents réceptacles de tri (pas de poubelle dans les bureaux individuels). Evacuation au RdC vers réceptacles copropriété	Sacs de collecte adaptés au tri	Réceptacles vides	Tri non respecté par utilisateurs
BH	Traitement traces de doigts sur portes / cloisons vitrées de proximité + accès	Pulvérisation sur lavette microfibre ; essuyage ; contrôle visuel immédiat	Produit vitres écolabellisé ; microfibres ; raclette	Vitrage sans traces ; translucidité parfaite	
H	Plinthes, bas de cloisons, rebords et huisseries : dépoussiérage + essuyage	Dépoussiérage sec puis essuyage humide si nécessaire	Microfibres ; détergent doux	Absence de poussière et de traces	
H	Portes pleines et cloisons : essuyage humide — traitement traces	Essuyage humide ; traitement traces ciblé	Microfibres ; détergent doux	Surfaces sans traces ni traces de doigts	
H	Nettoyage et essuyage des habillages décoratifs, des meubles	Dépoussiérage doux ; essuyage adapté au matériau	Microfibres sèches/humides selon matériau	Sans traces ni poussière	
H	Nettoyage des tapis décoratifs	Aspiration croisée ; détachage localisé si souillures	Aspirateur ; détachant	Tapis propres sans souillures	
H	Enlèvement des toiles d'araignées + nettoyage coins et recoins accessibles	Balai télescopique ; dépoussiérage ciblé	Balai télescopique ; microfibres	Absence de toiles visibles	
M	Cloisons vitrées (hors parties communes copropriété)	Produit vitres ; essuyage microfibre	Produit vitres écolabellisé ; microfibres	Vitrage sans traces 2 faces ; encadrements propres	

Fréquence minimale	Prestation	Méthode / Consignes	Produits / Matériel (indicatif)	Contrôle / Résultat attendu	Exclusions / limites
A	Vitrerie fenêtres (coté intérieur) & cloisons vitrées (hors parties communes copropriété)	Raclette + mouilleur ; produit vitres ; essuyage microfibre	Produit vitres écolabellisé ; raclette professionnelle ; microfibres	Vitrage sans traces 2 faces ; encadrements propres ; translucidité parfaite	Vitrerie extérieure
A	Shampoing moquettes (zones de passage / salles de réunion / salles de cours et bureau si besoin)	Injection-extraction ; séchage ; prestation à caler sur le rythme de fermeture du site sur un calendrier à convenir avec le client (Vacances de Noel, vacances d'été)	Injecteur-extracteur	Moquette ravivée ; sans auréole	Uniquement en période de fermeture,
A	Lustrage des sols en vinyle tissé (Bolon)	Lustrage à sec; prestation à caler sur le rythme de fermeture du site sur un calendrier à convenir avec le client (Vacances de Noel, vacances d'été)	Lustreuse de sols	Sol sans marque ni salissure, brillant	Uniquement en période de fermeture,

Code des fréquences	
J	Journalier (jours ouvrés)
BH	Bi-Hebdomadaire
H	Hebdomadaire
M	Mensuel
A	**Annuel**

Plan des locaux




5° étage
Locaux sensibles
Autres locaux
513
514
515
516
517
518
519
520
512
511
502
503
504
505
506
507
508
509
510
Circulation
19.63 m²
Circulation
11.63 m²
Circulation
19.43 m²
Circulation
12.14 m²
Circulation
24.37 m²
Circulation /
Espace de détente
58.04 m²

Protections périodiques féminines

Dans le cadre de la prestation, le Client attend du Titulaire la fourniture de protections périodiques féminines (tampons & serviettes hygiéniques) pour couvrir le besoin ponctuel des employées, apprenantes et occupantes du Campus.

Les exigences techniques, qualitatives et logistiques pour garantir des produits sûrs, efficaces et adaptés aux besoins sont les suivantes :

- Fourniture, livraison et entretien de deux distributeurs de protections périodiques (tampons & serviettes hygiéniques)
- Matériaux utilisés et absence de substances nocives : coton biologique, sans parfum, sans produits chimiques irritants du type dioxines ou pesticides
- Produits durables et résistants à l'humidité et aux fuites
- Produits stérilisés et emballés individuellement
- Stockage et conservation à l'abri de l'humidité et de la chaleur
- Un contrôle qualité et satisfaction des utilisatrices sera opéré par la Titulaire
- Engagement du Titulaire à remplacer les produits défectueux ou non conformes
- Produits biodégradables ou recyclables : normes sanitaires et environnementales (ISO 9001, label écologique) à respecter.
- Fourniture et renouvellement de kits de recharges de tampons sans applicateur (Normal)
- Fourniture et renouvellement de kits de recharges de serviettes (Normal)

Cette prestation sera à mettre en place dans le premier mois suivant le démarrage du marché.

Fournitures & consommables

Outre les protections féminines listées au § précédent, les équipements, fournitures & consommables listés au § « Résultats attendus, consignes» sont incluses dans le marché, elles comportent tous les matériels, toutes les fournitures et tous les consommables, nécessaires à l'atteinte des résultats.

Sans que cette liste soit exhaustive les fournitures & consommables comportent au moins :

- Balais, seaux, chiffons, microfibres, raclette, lustreuse, brosses WC, distributeurs hygiéniques
- Détergents, désinfectants, détachants, sacs, sacs poubelle, papier hygiénique, savon, essuie-mains

Plages horaires et périodes de vacances, fermeture du site

Les interventions dans les salles de formation doivent avoir lieu en dehors des horaires de cours : Ainsi les interventions doivent avoir lieu le matin avant 8h00, du lundi au vendredi, sauf jours fériés et fermeture du site. Une vérification doit être effectuée de 8h00 à 8h15. Les locaux doivent être libérés au plus tard à 8h15.

Le site de Marseille est fermé 2 fois par an, aux périodes de Noel et pendant les congés d'été. La durée totale de fermeture est de 12 jours. Pendant ces fermetures, les prestations ne seront pas réalisées, à l'exception des prestations semestrielles et/ou annuelles. Ces périodes de fermeture seront mises à profit pour réaliser ces prestations. Les locaux sont rendus propres et en état d'usage à l'ouverture.

Local mis à disposition

Un local spécifique servant à la fois de vestiaires et de stockage de fournitures et de matériel est mis à disposition gratuitement par le client qui se réserve le droit permanent d'accès et le droit de pouvoir l'échanger contre un autre respectant les mêmes exigences réglementaires.

Badges et clés :

Le Client fournira au personnel du Titulaire les moyens d'accès des locaux où il est censé intervenir : badge d'accès, clé des ascenseurs, clés d'accès des locaux. Le Titulaire s'engage à en assurer la bonne utilisation dans le strict cadre des prestations du marché et à veiller à ce qu'aucune action frauduleuse ne puisse en être l'effet. Il s'engage à en éviter toute perte, tout frais afférent étant alors à sa charge exclusive (remplacement de badges, de clés, de serrures,). Le cas échéant, il en avise immédiatement le Client. En cas de cessation du marché, le Titulaire s'engage à remettre l'ensemble des moyens d'accès lui ayant été confié.

Suivi des prestations

Concernant les prestations journalières, le suivi est réalisé de manière quotidienne, visuellement par le client.

Les prestations journalières sont supposées être réalisées chaque jour, un constat de défaillance pourra être noté par le client dès son arrivée sur les lieux. Le suivi est donc réalisé de manière quotidienne, visuellement.

Les prestations, hebdomadaires, mensuelles, ou annuelles feront l'objet d'un planning prévisionnel et d'une fiche de suivi mise à jour et envoyée hebdomadairement au client, comportant **au minimum** les éléments suivants :

- Titre : Date du suivi
- Lignes : Libellé de la prestation et sa périodicité (18 lignes, voir § *Résultats attendus, consignes*)
- Colonnes : Date éventuelle de réalisation de la prestation (52 colonnes, 1 par semaine)

Ce suivi sera réalisé sur fichier Excel ou équivalent, le format définitif sera à convenir avec le titulaire. Il sera mis à jour et envoyé hebdomadairement par le titulaire au client, par email.

RSE – Engagements du titulaire

Prendre Connaissance de l'article « **Spécifications techniques RSE et exécution »** du Contrat.